



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 juin 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 mai 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. MAGNIEN et M. DEDIANNE Mickaël avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. DEDIANNE Alain.

Étaient excusés : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Louissette DUQUE

N° 2023-057 : CESSIION DE PROPRIÉTÉ – IMMEUBLE 18 RUE DU GRAND MARCHÉ, SECTION BN 14 :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-21 et L2241-1,

Vu la demande d'acquisition de l'immeuble à usage de commerce et d'habitation situé à Clamecy, 18 rue du Grand Marché, cadastré section BN n° 14, présentée pour la S.C.I. LL J ET F par Madame Florence LAMY, gérante,

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale du bien,

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité (1 abstention),

- **DÉCIDE** de vendre à la S.C.I. LL J ET F, dont la gérante est Madame Florence LAMY, l'immeuble situé à Clamecy, 18 rue du Grand Marché, cadastré section BN n° 14 au prix de 40 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce s'y rapportant.

Suivent les signatures.